



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

52^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif avec le rapporteur spécial sur la situation des droits humains en Afghanistan

Intervention du Luxembourg

6 mars 2023

Merci Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne. Ma délégation remercie le Rapporteur Spécial pour sa présentation et pour son rapport.

Nous y lisons que la situation des droits humains continue de se détériorer. Tous les Afghans et Afghanes continuent de souffrir sous un régime qui dirige le pays d'une main de fer.

En analysant le rapport du Rapporteur Spécial, nous pouvons constater qu'aucun droit humain reste intact en Afghanistan. Malgré toutes leurs promesses, les Talibans ont réussi à faire disparaître les femmes et les filles de la vie publique : éducation, marché du travail, santé, médias, vie culturelle. Même la provision d'assistance humanitaire et alimentaire est hypothéquée par l'interférence des autorités de fait, qui empêchent le personnel féminin de travailler.

Une responsabilité particulière incombe aux pays qui entretiennent des relations diplomatiques ou commerciales avec les autorités de fait. Ces pays devraient faire usage de leur influence pour obtenir des concessions en matière de protection et réalisation des droits civils et politiques, en commençant par la libération de toutes les personnes emprisonnées de manière arbitraire et la cessation de toutes représailles contre les femmes défenseuses des droits humains.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Nous avons pris bonne note de vos recommandations : quels leviers diplomatiques voyez-vous pour les faire accepter par les autorités de fait ?

Je vous remercie.